

La patience du Prophète (ﷺ) face aux sévices

صبر النبي (ﷺ) على الأذى

< French – Français- فرنسي >



Dr. Adel Ibn Ali Achaddi

د. عادل بن علي الشدي



Traduit par: Sofian Abou Abdillah

ترجمة: سفيان أبو عبد الله

La patience du Prophète (ﷺ) face aux sévices



Le prophète (ﷺ) fit l'expérience de la prêche, emprunta le chemin victorieux de la loyauté, et affronta les difficultés de la guidance. Il appela les gens à l'adoration exclusive d'Allah (ﷻ), sans rien Lui associer, et à délaissier le polythéisme, l'adoration des idoles, l'invocation des statues et la mécréance qu'avaient perpétuées leurs ancêtres. Il leur ordonna de délaissier les méfaits, et de s'abstenir des interdits. Ainsi, un petit nombre d'entre eux crurent mais beaucoup le démentirent.

Bien qu'Allah avait préservé et défendu le prophète (ﷺ) par son oncle Abû Tâlib, il n'en demeure pas moins qu'il (ﷺ) fut agressé, cantonné et oppressé de la pire des manières. En l'an sept après la prophétie, le prophète (ﷺ), son oncle Abû Tâlib, les Banû¹ Hâshim et les Banû Al-Muttalib, qu'ils soient croyants ou mécréants se regroupèrent [et s'unirent] dans leur quartier², hormis Abû Lahab. Lorsqu'ils firent cela, les Qurayshites s'unirent pour les encercler et les isoler, et n'acceptèrent d'eux aucun traité de paix. Ils empêchèrent les commerçants et les provisions de leur parvenir, et ce afin qu'on leur livre le messenger d'Allah (ﷺ) pour qu'ils le tuent. Ils rédigèrent pour cela un écrit qui officialisait cette injustice et cette tyrannie, et l'accrochèrent sur la Ka'bah.

Lorsque le prophète (ﷺ) était entré dans cette union, il avait commandé à ses compagnons d'émigrer en terre abyssine – constatant que les sévices qui leur étaient infligés s'étaient amplifiés. Ce fut la deuxième immigration, à laquelle participèrent environ quatre-vingt-trois hommes et dix-huit femmes. Ils furent ensuite rejoints par les musulmans du Yémen.

Il demeura dans cette union près de trois ans, dans la difficulté et la famine, sans que rien leur parvienne si ce n'est de manière dissimulée. Et ceci dura jusqu'à la dixième année après le début de la prophétie, lorsque des hommes de Quraysh abolirent cet écrit, ce qui permit au prophète (ﷺ) de sortir de cet endroit.

La même année, Khadîjah (رضي الله عنها), la femme du prophète (ﷺ) décéda et son oncle la suivit deux mois plus tard. Lorsqu'il mourut, les Quraysh infligèrent

¹ « Banû » signifie « enfants de, descendance », ainsi la tribu des Banû Hâshim regroupe les descendants de Hâshim, l'ancêtre du prophète (ﷺ).

² NdT : vient du terme : « Shi'b », qui désigne ce que l'on décrirait à notre époque comme un « pâté de maisons ».

au messager (ﷺ) ce qu'ils n'avaient pas eu la capacité de faire de son vivant. Ainsi, leurs sévices se durcirent, de même que leur entêtement.

Il est rapporté à ce propos dans « les deux recueils authentiques³ » qu'il (ﷺ) pria un jour près de La Maison Sacrée, alors qu'Abû Jahl et ses amis étaient assis [non loin de là]. Et, alors qu'une bête avait été égorgée la veille, [Abû Jahl] dit :

- « Qui d'entre vous ira prendre les boyaux de la bête morte et les posera sur le dos de Muhammad lorsqu'il se prosternera ? »

C'est alors que le plus misérable d'entre eux se leva pour les prendre et les déposa entre les épaules du prophète (ﷺ) lorsqu'il fut prosterné. Ils en rirent aux éclats au point de s'appuyer les uns sur les autres. Fâtimah (la fille du prophète) vint ôter de lui ces impuretés puis se dirigea vers eux pour les insulter. Lorsque le prophète (ﷺ) termina sa prière, il se mit à invoquer contre eux en élevant la voix :

- « **Mon Seigneur ! Charge-Toi des Quraysh !** » trois fois de suite.

Lorsqu'ils entendirent sa voix, les rires s'estompèrent et ils furent effrayés par son invocation. Et il (ﷺ) ajouta : « **Mon Seigneur ! Charge-Toi d'Abû Jahl Ibn Hishâm ! De °Utbah Ibn Rabî'a ! De Shaybah Ibn Rabî'ah ! D'Al-Walîd Ibn °Utbah ! D'Umayyah Ibn Khalaf ! et de °Uqbah Ibn Abî Mu'ayt !** ».

Ibn Mas'ûd dit à ce sujet : « *Par Celui qui a envoyé Muhammad (ﷺ) avec la vérité, j'ai vu les corps des personnes qu'il a désignées gisant au sol le jour de Badr ! Puis ils furent trainés à la fosse⁴ de Badr* ».

Il est rapporté dans les hadiths d'Al-Bukhârî qu'un jour, °Uqbah Ibn Abî Mu'ayt saisit le prophète (ﷺ) par son épaule, replia son habit autour de son cou et l'étrangla violemment avec. Abû Bakr (رضي الله عنه) vint pour le défendre et dit : « *Allez-vous tuer une personne sous prétexte qu'il dit : « Mon Seigneur est Allah ! » ?* »

Lorsque les agressions sur le messager d'Allah (ﷺ) s'intensifièrent, il se rendit à Tâ'if, et invita la tribu de Thaqîf⁵ à l'Islam. Il n'y trouva rien d'autre que le désaveu, la dérision et les moqueries. Ils l'inondèrent de pierres, jusqu'à ce que le sang coule de ses pieds. Il se résigna à repartir à La Mecque et, sur son chemin – près du mont Tha'âlib – le prophète (ﷺ) leva la tête, et voici qu'un nuage l'avait soudainement recouvert. Il observa et voici que c'était Jibrîl (جبريل), qui l'appela et lui dit :

- « *Allah, qu'Il soit exalté et glorifié, a entendu ce que t'a dit ton peuple et la façon avec laquelle ils t'ont expulsé, et Il t'a envoyé l'Ange des*

³ « Sahîh Al-Bukhârî » et « Sahîh Muslim », qui sont les deux recueils de hadiths les plus authentiques à l'unanimité des savants du hadith.

⁴ NdT : les savants qui ont expliqué ce hadith ont dit que la fosse ressemblait à un puits découvert.

⁵ « *Thaqîf* » est le nom donné aux tribus de la ville de Tâ'if, tout comme le nom de Quraysh était employé pour certaines tribus de La Mecque.

montagnes, pour que tu lui ordonnes de faire ce que tu souhaites qu'il leur fasse ».

- L'Ange des montagnes l'appela et le salua puis lui dit : « Ô *Muhammad* ! Certes Allah a entendu ce que ton peuple t'a dit. Je suis l'Ange des montagnes, et ton Seigneur m'a envoyé à toi pour que tu m'ordonnes ce que tu souhaites. Je ferai ce que tu exiges. Si tu le veux, je renverserai les deux montagnes sur eux ».

- Le messenger d'Allah (ﷺ) dit : « **Je souhaite plutôt que sorte des leurs [une génération qui] adore Allah, unique, et qui ne Lui associe rien⁶** ».



⁶ Hadith unanimement reconnu.

